

Quand un client ou un partenaire confie ses attentes à Audilab, il peut être assuré de trouver les 7 engagements inscrits dans ce document.

5 ENGAGEMENTS QUALITÉ

L'ÉCOUTE

Les audioprothésistes, assistants et techniciens Audilab réservent le meilleur accueil et conseillent sur les différents systèmes d'appareillages auditifs et sur les différents accessoires d'aide à la communication.

Les personnels du siège social fournissent leurs meilleurs conseils pour épauler leurs interlocuteurs et leur proposer des services efficaces.

LA COMPÉTENCE

À la pointe de la technologie, les audioprothésistes et techniciens Audilab disposent des matériels techniques les plus performants et du savoir-faire adapté.

Chacun, à son niveau de responsabilité et de compétence, suit une formation continue, obligatoire.

LE SUIVI

Toute prestation Audilab fait l'objet d'un suivi régulier. L'appareillage est suivi périodiquement pour garantir son bon fonctionnement et la meilleure efficacité du dispositif (entretien, révision, ajustement des réglages...). Les matériels de mesures sont étalonnés annuellement et font l'objet d'un rapport détaillé.

L'ACCOMPAGNEMENT

La communication et la coopération avec le client sont intégrées à toutes les étapes qui jalonnent la prestation Audilab.

LA DISCRÉTION

Notre métier nous donne accès à des informations personnelles et confidentielles. Chaque interlocuteur respecte des règles strictes de discrétion et de confidentialité.

2 ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENT

LA RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS

Audilab s'engage, conformément au code de l'environnement, à reprendre gratuitement les piles et appareils auditifs usagés afin de les faire éliminer dans les filières appropriées.

LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

Le développement du Groupe Audilab passe également par la préservation des ressources naturelles et l'intégration la plus responsable possible de nos activités dans l'environnement.

Tours, le 19 juin 2013

Le Responsable
du Centre Audilab

Benoît ROY
Président Groupe Audilab

